Carte Communale

COMMUNE de ROMIGNY - MARNE

Vu le 16 02 04.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE de REIMS
20 FEV. 2004

Commune de :

ROMIGNY

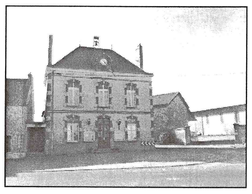

Plan des servitudes et des informations utiles.

Echelle: 1 / 10 000

Document n° 3

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour.
Châlons, le 09 AVR 2004

ELABORATION	
REVISION	

Pour le Préfet et par délégation l'Adjoint
F. Rue
François [illegible]

Le Préfet
signé Bernard LE MENN

AURR
Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims
Place des Droits de l'Homme - 51084 Reims cedex
Tél: 03.26.77.42.80 - Fax: 03.26.82.52.21 - Email: audrr@wanadoo.fr - Site Internet: www.aurr.asso.fr

CODE	INTITULE	SYMBOLE
AS_1	**Conservation des eaux.-** Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	
AC_1	**Monuments historiques.-** Servitudes de protection des monuments historiques	classés
EL_7	**Circulation routière.-** Servitudes d'alignement	Elles font l'objet d'un plan d'ensemble à grande échelle
I_4	**Electricité.-** Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	
T_7	**Relations aériennes.-**En application de l'arrêté interministériel du 23 aout 1973, toute construction comprise dans une zone définie par un cercle de 24 kms de rayon centré sur l'aérodrome de REIMS - CHAMPAGNE et dépassant un plan horizontal situé à 239 m N.G.F.devra être soumise à autorisation spéciale.	

LE TERRITOIRE COMMUNAL EST COUVERT PAR LE PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHES D'HYDROCARBURES LIQUIDES OU GAZEUX DIT " PERMIS DE MONT-SAINT-PERE".
Arrêté ministériel du 17 décembre 1999.

INFORMATIONS UTILES

Isolation acoustique, voie bruyante de catégorie 1 (bande de 300m).

Périmètre d'isolement d'installation classée

30 m

SERVITUDES D'ALIGNEMENT EL7.

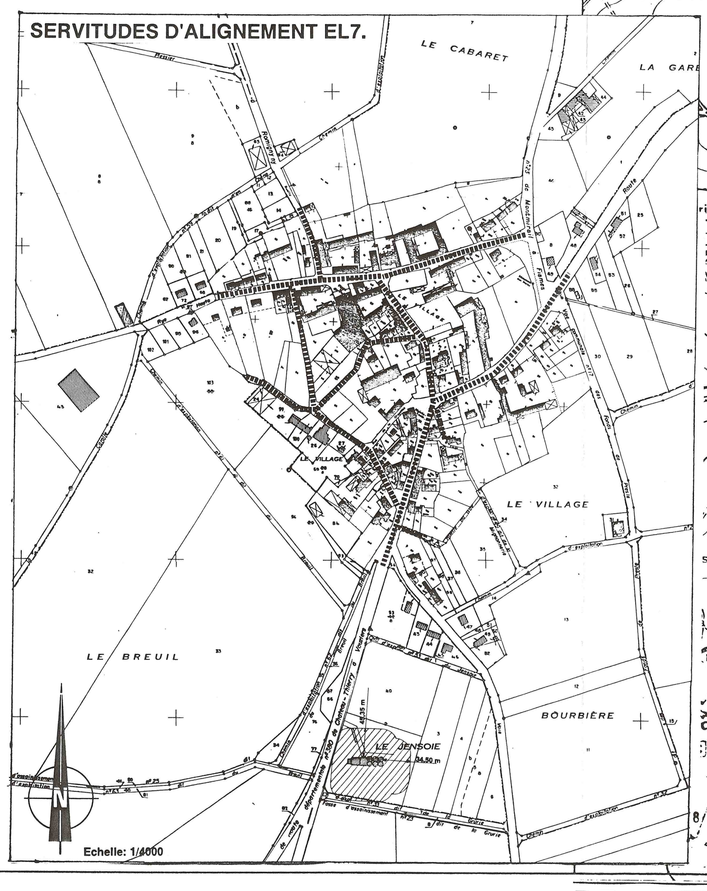

Lagery
Lhéry
Romigny
Olizy
Violaine
Jonquery
Echelle : 1/10000